





L'Intersyndicale des Professions du Conseil en Midi-Pyrénées « IdeeMIP » formée de la Chambre Professionnelle du Conseil (CPC) Midi-Pyrénées (Membre de la Fédération Nationale des Chambres Professionnelles du Conseil) et de la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (CICF : syndicat patronal représentatif de la branche),

En partenariat avec le **Club Services aux Entreprises** de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse**, ont le plaisir de vous inviter au :

5^{ème} Printemps du Conseil en Midi-Pyrénées

sur le thème

« La normalisation des métiers du Conseil : quels impacts sur notre profession et nos différentes activités ? »

jeudi 31 mars 2011 de 9h00 à 17h30

au Palais Consulaire - 2 rue Alsace Lorraine à Toulouse

8H30 Accueil des participants **Programme** Présentation du Club Services aux Entreprises et des organisations professionnelles CICF, CPC et IdéeMIP 9H00 Intervention d'Alain GOARANT, Chef d'entreprise membre de CICF Management, Président de la Commission de normalisation française AFNOR X23CM "Conseil en management" 10h15 Table Ronde : Le point de vue des nos confrères acteurs du conseil en entreprise dont les professions 10H45 réglementées : interventions d'un(e) représentant(e) du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées (Mme Nicole CALVINHAC, Présidente), de Me Laurent SOUCAZE-SUBERBIELLE, Avocat représentant le bâtonnier du Barreau de Toulouse, de deux représentants de grands cabinets conseil nationaux, voire internationaux membres de Syntec (Atos Origin et Kurt Salmon : respectivement MM.Jean-Claude PIRAS et Frédéric MORIZOT), de Jean-12H15 Claude TREMINTIN, Président National de CICF Management. 13H30 Ateliers de travail et de réflexion - : « Travaux de groupe autour des étapes de la norme des métiers du Conseil» Atelier 1 : proposer et accepter une mission de conseil, la démarrer Atelier 2 : réaliser ou exécuter une mission de conseil 16H30 Atelier 3 : clôturer une mission de conseil 17H00 Synthèse des ateliers Clôture et Pot de l'Amitié **Bulletin d'inscription**

Participation : Adhérents aux organisations membres d'IdéeMIP: 25 € TTC, gratuit pour les TNS Non adhérents à ces organisations : 45 € TTC, 25 € TTC pour les TNS

avec l'ORIFPL

Merci de retourner ce coupon par courrier et de joindre votre chèque à l'ordre de IDEEMIP accompagné uniquement pour les TNS* (Travailleurs Non Salariés) de l'attestation de versement URSSAF reçue en 2010, de votre contribution au fonds de formation des travailleurs non salariés ; en accord avec l'ORIFPL, avec cette attestation votre participation permet d'obtenir une prise en charge collective de 100 € par participant pour la manifestation, somme qui n'est pas imputée à votre budget individuel de formation FIF-PL hors formation éventuelle

CHAMBRE DE
COMMERCE
——ET——
D'INDUSTRIE
DE TOULOUSE